

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 2 AVRIL 2019**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 2 avril 2019.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20190402/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20190402/access.html>

Le 2 avril 2019, à 10h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Ne sont ni présents ni représentés :

- Monsieur Khaled KOUBAA, Administrateur

Le Conseil d'administration peut valablement délibérer, la moitié au moins de ses membres étant présents ou représentés.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alain MARTEL est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de décision de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion

- travaux de l'équipe juridique
- travaux des équipes techniques
- travaux de l'équipe de vigilance
- Participation de l'OP3FT à la réunion IETF 104,
- Promotion de la technologie Frogans en Chine,
- Projet de RFC portant sur le schéma d'URI « leaptofrogans »,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité de ses membres présents ou représentés les décisions suivantes.

PARTICIPATION DE L'OP3FT À L'ÉVÉNEMENT IETF 104

Pour rappel, dans le cadre de sa mission de promotion, de protection et de progrès de la technologie Frogans, l'OP3FT participe à des événements ciblés qui permettent à l'OP3FT de sensibiliser des acteurs de l'Internet au projet Frogans et le cas échéant, d'inviter ces acteurs à rejoindre le projet Frogans. Ces événements sont également l'occasion de suivre les évolutions techniques ou juridiques qui peuvent avoir un impact sur la technologie Frogans ou sur son utilisation.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration prend acte du bon déroulement de la participation de l'OP3FT à la réunion IETF 104, qui s'est tenue à Prague (République Tchèque), du 23 au 29 mars 2019.

PROMOTION DE LA TECHNOLOGIE FROGANS EN CHINE

Dans le prolongement de sa décision du 28 juillet 2015, confirmée par sa décision du 5 décembre 2018, de créer une antenne locale de l'OP3FT en Chine, appelée OP3FT中国, le Conseil d'administration prend acte du bon déroulement de la mission de l'OP3FT en Chine, qui a eu lieu du 12 au 15 mars 2019. En particulier, il prend acte :

- de la réception des bureaux d'OP3FT中国, situés à Zhongguancun (中关村), le quartier technologique de l'arrondissement de Haidian, à Pékin,
- de la participation de l'OP3FT au 2ème comité de projet PIC (Projet d'Innovation Collaborative) mené avec l'Ecole Centrale de Pékin,

- de la bonne avancée des travaux menés avec le cabinet d'avocats chinois JunHe en vue de la création d'OP3FT中国.

PROJET DE RFC PORTANT SUR LE SCHÉMA D'URI « LEAPTOFROGANS »

Dans le prolongement de sa décision du 28 mars 2018 de confier aux équipes techniques la rédaction d'un projet de RFC (*Request For Comments*) portant sur le schéma d'URI « leaptfrogans », le Conseil d'administration prend acte du bon déroulement depuis cette date de la rédaction du RFC par l'OP3FT et du processus de revue et d'approbation de ce RFC par l'IETF (Internet Engineering Task Force).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 12h30.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alain MARTEL
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864